



0165 - -

N°/MA/CAB/SG/AgriFARM-HMG/2025

Conakry, 28 OCT 2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Autorité contractante : Ministère de l'Agriculture /AgriFARM-HMG

Financement : FIDA

Numéro d'identification : Appel d'offres International (AOI)

Dénomination du marché

Lot N° 1 : Travaux d'aménagement de 100 Ha de la plaine de Doumoukhoura et de 45 Ha de la plaine de Coucoudara 2 soit un total de 145 ha dans la commune rurale de Soyah.

Lot N° 2 : Travaux d'aménagement de 30 ha de la plaine de Parawil Baya, de 30 Ha de la plaine de Lambantan 2 et de 65 Ha de la plaine de Tanbidala, soit un total de 125 Ha dans la commune rurale de Kégnéko.

Date de réception des offres : 14 Juillet 2025

Nombre d'offres reçues : 4

Nom et adresse des attributaires provisoires :

N° de lot	Objet	Montant	Attributaire
1	Travaux d'aménagement de 100 Ha de la plaine de Doumoukhoura et de 45 Ha de la plaine de Coucoudara 2 soit un total de 145 Ha dans la commune rurale de Soyah.	Onze milliards trois cent vingt-trois mille quatre cent francs guinéens hors taxes (11 000 323 400 GNF GNF/HT)	ENTREPRISE SILY BTP SARLU Adresse : Almamy, Commune de Kaloum, Guinée / Téléphone : (+224) 660 94 29 78 E-mail : sily.btp2014@gmail.com
2	Travaux d'aménagement de 30 ha de la plaine de Parawil Baya, de 30 Ha de la plaine de Lambantan 2 et de 65 Ha de la plaine de Tanbidala, soit un total de 125 Ha dans la commune rurale de Kégnéko.	Neuf milliards huit cent cinquante un millions quatre cent-deux mille cent sept francs guinéens hors taxes (9 851 402 107 GNF/HT)	ENTREPRISE COMIPRESS SARLU Adresse : Koulewondy- Commune de Kaloum, Conakry, Guinée ; Téléphone : (+224) 622 65 20 29/621 01 96 85 E-mail : mamoudoukaba690@gmail.com



Sis au quartier Almamy - Kaloum, Conakry

République de Guinée - BP : 576

Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn





NB : Tout soumissionnaire souhaitant connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue est invité à en faire la demande par écrit à la PRMP/RPM PI du Ministère de l'Agriculture ou au Projet AgriFARM-HMG, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de publication du présent avis.

La publication du présent avis est effectué en application de l'**article 80 du Code des Marchés Publics**. Elle ouvre, dans un premier temps, le délai pour un recours préalable auprès de l'autorité contractante, puis, dans un second temps, le délai pour un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, conformément aux articles **147, 148, 149 et 150** dudit Code.

La Ministre de l'Agriculture



Manana Gbe SYLLA



Sis au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 620 05 16 11 - Email : info@magel.gov.gn

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
Un point vers le développement

Guinée
www.guinee.gn